

# **REGLEMENT TROPHEE DE LA VILLE DE GHISONACCIA ENDURANCE TOUT-TERRAIN 2008**

## **1. OUVERTURE :**

**Le trophée de la ville de Ghisonaccia d'Endurance Tout-terrain se déroulera à le 25 mai 2008 .**

**Toute personne physique ou morale qui organise ou qui prend part à ces compétitions est censée connaître le présent règlement.**

**Elle s'engage à se soumettre sans réserve à toutes ses prescriptions**

**Aucune clause de règlement particulier de l'épreuve ne peut être contraire au présent règlement.**

**Le championnat de ligue de Provence est ouvert aux pilotes ayant une licence Inter ou Nationale.**

## **2. TITRES :**

**Les titres décernés seront les suivants :**

### **2-1 COURSE de 3 HEURES:**

- 1. Scratch**
- 2. SOLO 125 cc 2T et 250 cc 4T**
- 3. DUO 125 cc 2T et 250 cc 4T**
- 4. SOLO + DE 450 4T ET +DE 250 2T**
- 5. DUO+ DE 450 4T ET +DE 250 2T**
- 6. Féminine (Toutes cylindrées confondues).**

**Les points sont attribués par pilote suivant le barème :**

**30.25.22.20.18.16.14.13.12.11.10.9.8.7.6.5.4.3.2.1. (du premier au vingtième, conformément au règlement F.F.M ).**

**En cas d'ex aequo, les concurrents seront départagés en fonction du nombres de tours et de leurs temps.**

### **3. VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES et TECHNIQUES.**

#### **3.1 Contrôle administratif:**

Les pilotes devront présenter :

- Leur confirmation d'engagement
- Leur permis de conduire ou une pièce d'identité
- Leur Licence Valide

Pour les 3 Heures, il est possible d'organiser les équipages avec:

- 1 ou 2 motos pour 2 pilotes

#### **3.2 Contrôle technique:**

Les organisateurs ainsi que les commissaires techniques imposeront des numéros lisibles, conformes et bien faits.

Ils fourniront les brassards de la commission ou tout autre moyen de contrôle

Les plaques à numéros devront être conformes et les numéros lisibles de dimension normalisée.

Seront admises les machines conformes aux normes F.F.M 2008.

Pendant l'épreuve, toute machine dont le pot d'échappement est devenu défectueux pourra être arrêtée (drapeau noir + N° ). L'échappement devra être remis en état de marche. En cas de réparation impossible, la machine ne sera plus autorisée à continuer la course.

Il ne doit pas y avoir de béquille sur la moto.

Le carter de chaîne est obligatoire.

Seuls les casques norme ECE 22/05 seront utilisés.

La protection de barre ou de pontets de guidon est obligatoire.

Arrêt moteur au guidon

#### **IMPORTANT :**

*Conformément à la réglementation en vigueur, chaque équipage devra être muni d'un extincteur classe B de minimum 2 Kg (à présenter lors du contrôle technique) pour leur stand. Chaque stand devra être équipé d'un tapis environnemental ou autre système efficace au risque de se voir refuser le départ.*

#### **4. ENGAGEMENTS :**

Les droits d'engagements sont fixés à 60 € pour les duo et 50 pour les solo .

Une caution de 200 euros pour le chronométrage par transpondeur sera demandée et

restituée le soir.

La date de clôture des engagements est prévue 15 Jours avant l'épreuve.  
Tout licencié à la journée (licence 1 épreuve) devra fournir un certificat médical de moins d'un an ainsi qu'une pièce d'identité.

#### **5. CIRCUIT :**

Il aura une longueur minimale 6 Km.  
25 équipages au maximum sont admis au Kilomètre.  
Le relief ne doit pas être trop accidenté.  
La piste devra prétendre ressembler à un parcours d'enduro.  
La rubalise devra être de bonne qualité.  
Un tour de reconnaissance du circuit par pilote est obligatoire.  
La chicane devant le poste de chronométrage doit être approuvée par le Directeur de Course et déboucher directement sur une ligne droite.  
Il est recommandé de placer le speaker près du poste de chronométrage.

#### **6. DEPART :**

La première ligne sera constituée en priorité par les licenciés Nca. Elle comprend au maximum 99 pilotes.  
Le départ pour cette ligne est donné Style "24 heures du Mans".  
La moto sera maintenue par un piquet en bois fourni par l'organisateur, personne ne devra se tenir derrière la moto.  
Les pilotes devront avoir un genou à terre.  
Le signal est donné par le Directeur de Course au moyen du drapeau tricolore.

#### **7. SANCTIONS et PENALITES:**

Tout pilote surpris à couper le circuit ou une banderole sans revenir au point initial, se verra disqualifié de l'épreuve. En cas de récidive, il sera exclu.  
Les infractions de courses retenues par le Directeur de Course ne seront que celles constatées par lui même ou les commissaires et non par les pilotes.  
Si une moto est immobilisée sur le circuit, le concurrent doit lui même revenir à pied, signaler au directeur de course ou à la cabine de pointage sa panne et montrer le numéro de son brassard, l'équipage pourra alors poursuivre la course mais se verra infliger 2 tours de pénalité  
Si par contre le concurrent essaye de frauder ou de faire ramener la moto par une tierce personne, l'équipage en panne sera exclu de la course (de même si le brassard est ramené par un autre concurrent au deuxième équipier).  
Tout départ anticipé ou toute infraction au règlement et aux directives de la Direction de Course seront sanctionnés d'un « Stop and Go » de 1 minute.

Devant le mauvais comportement, de plus en plus fréquent de certains pilotes et accompagnateurs à l'égard des officiels et des bénévoles des épreuves, tout manquement au code sportif sera sanctionné.

Toute vitesse excessive dans le parc coureur sera sanctionnée d'un stop and go d'une minute.

#### **8 .LITIGES:**

Tout litige peut être réglé sur place par le Jury, le Délégué sera de droit Président du Jury.

#### **9 . CONTROLES ET FIN DE COURSE:**

La course est considérée comme achevée et l'abaissement du drapeau à damier se fera sur l'équipage classé en tête une fois les 3 Heures écoulées suivant la formule adaptée. Pour être classé le pilote doit avoir effectué 50% de la distance réalisée par le premier et avoir franchi la ligne d'arrivée pour que son classement soit validé.

Dès l'arrivée, les cinq premières machines devront faire l'objet d'un contrôle technique. Le classement sera établi en fonction du nombre de tours effectués et du temps réalisé par chaque équipage.

Il est possible que, pour des raisons de Sécurité ou d'intempéries, le jour même de l'épreuve, le Jury et le Directeur de Course décident de raccourcir ou de modifier le circuit ou le temps imparti. Si les 50% du temps imparti ne sont pas franchis, seulement 50% des points seront attribués.

#### **10 . OFFICIELS :**

1°) Un Directeur de Course sera désigné par le club organisateur, il devra être titulaire d'une licence d'Officiel Directeur de Course du 1° Degré spécialité Endurance Tout Terrain de la LRMP.

2°) Le délégué de la FFM est désigné par la commission Enduro- Endurance Tout Terrain de la LMR.

Il est titulaire d'une licence d'Officiel Directeur de Course du 1° Degré spécialité Endurance Tout Terrain.

3°) Deux (2) O.C.S ou O.D.C titulaire 1° degré Endurance T.T seront désignés par le club organisateur.

3°) Un commissaire technique sera désigné par la commission et devra être aidé dans sa tâche par au moins deux personnes du club organisateur.

4°) Les Chronomètres Officiels chargés d'assurer le classement seront validés par la commission Enduro- Endurance Tout Terrain.

Le coût des hébergements des officiels est pris en charge par le club organisateur.

#### **11 . RECLAMATIONS :**

Les réclamations doivent être déposées dans les 30 minutes suivant l'affichage des résultats et remises au Directeur de Course accompagnées d'un chèque de 75 € (lorsqu'il s'agit de réclamations relatives au Classement). Cette somme sera remboursée si la réclamation s'avère justifiée.

S'il s'agit d'un démontage moteur la caution est de 75 € pour un moteur 2 Temps et de

150 € pour un moteur 4 Temps. Cette somme sera remboursée si la machine démontée s'avère

non conforme ou sera attribuée au pilote qui aura démonté sa machine si la conformité est avérée.

## **12 . SECURITE:**

La présence d'un médecin urgentiste avec deux ambulances est obligatoire durant le déroulement de l'épreuve.

## **13 divers**

Pour tout autres point ce reporté au reglement ffm